

Calendrier

Faculté des lettres et sciences humaines

	Automne 2023	Hiver 2024	Été 2024 Trimestre complet <small>(voir trimestres intensifs à la page suivante)</small>
Choix de cours, information en ligne dès le	14 juin	15 novembre	13 mars
Début du trimestre Fin du trimestre	28 août 22 décembre	4 janvier 26 avril	29 avril 23 août
Activités de la Rentrée	30 et 31 août	s/o	s/o
Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques. <u>Les activités retirées ne seront pas facturées.</u>	15 septembre ^{(1) (2) (3) (4)}	21 janvier ^{(1) (2) (3) (4)}	21 mai ^{(1) (2) (3) (4)}
Date limite d'abandon des activités pédagogiques. <u>Les activités abandonnées restent facturées.</u> <small>(art. 4.2.5 du Règlement des études)</small>	15 novembre ^{(1) (2) (3) (4)}	15 mars ^{(1) (2) (3) (4)}	3 juillet ^{(1) (2) (3) (4)}
Période d'examens <small>(le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)</small>	11 au 22 décembre	15 au 26 avril	12 au 23 août
Date limite de remise des notes	10 janvier	3 mai	30 août
Coupages de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	27 et 28 avril	24 et 25 août
STAGES COOPÉRATIFS			
Début des stages coopératifs Fin des stages coopératifs	5 septembre 15 décembre	8 janvier 19 avril	6 mai 16 août
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre <small>(stage hiver 2024)</small>	21 janvier <small>(stage été 2024)</small>	15 mai <small>(stage automne 2024)</small>
SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES			
Congés universitaires <small>(article 8.1.4 du Règlement des études)</small>	Fête du Travail : 4 sept. Journée nat. vérité et réconciliation : 29 sept. Action de grâces : 9 oct.	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1 ^{er} avril	Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1 ^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes <small>(Ne s'applique qu'au Campus principal)</small>	31 août (8 h 30 à 22 h)	31 janvier (8 h 30 à 22 h)	s/o
Semaine de relâche	23 au 27 octobre	4 au 8 mars	24 au 28 juin
Suspension des activités pédagogiques de 1^{er} cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	19 sept., de 11 h 50 à 15 h 50 15 nov., de 11 h 50 à 15 h 50	6 février, de 11 h 50 à 15 h 50 21 mars, de 11 h 50 à 15 h 50	s/o
Collation des grades <small>Suspension au campus principal seulement</small>	23 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <small>Suspension au Campus principal seulement</small>	s/o	s/o	17 au 20 mai

14 avril 2023

(1) Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1^{re} fin de semaine | abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

(2) Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7^e heure de cours | abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(3) Dates limites pour les activités offertes en ligne

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9^e jour ouvrable suivant le début de l'activité | abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(4) Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier | abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits à l'activité TRS 613 Stage en milieu de pratique, le stage prendra fin le 7 juin.

Calendrier

Faculté des lettres et sciences humaines

	Demi-trimestre d'été mai-juin 2024	Demi-trimestre d'été juillet-août 2024
Choix de cours, information en ligne à partir du	13 mars	
Début du trimestre Fin du trimestre	29 avril 26 juin	27 juin 23 août
Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques. <u>Les activités retirées ne seront pas facturées.</u>	(1) (2) (3) (4)	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques. <u>Les activités abandonnées restent facturées.</u> (art. 4.2.5 du Règlement des études)	29 mai (1) (2) (3) (4)	29 juillet (1) (2) (3) (4)
Période d'examens (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)	À préciser lors de la 1 ^{re} séance de chaque activité	
Date limite de remise des notes	4 juillet	30 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	24 et 25 août
SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES		
Congés universitaires (article 8.1.4 du Règlement des études)	Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 1 ^{er} juillet
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au Campus principal seulement</i>	17 au 20 mai	s/o

14 avril 2023

(1) Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1^{re} fin de semaine | abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

(2) Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7^e heure de cours | abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(3) Dates limites pour les activités offertes en ligne

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9^e jour ouvrable suivant le début de l'activité | abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(4) Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier | abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier